

> Médecins spécialistes

Modifications apportées à l'Annexe 25 – Garde en disponibilité

Nous vous informons que des changements ont été apportés aux listes des disciplines et des établissements autorisés aux fins de la rémunération de la garde en disponibilité en vertu de l'Annexe 25 de l'Accord-cadre.

Les listes des établissements et secteurs d'activité pour la garde locale et en support et la garde multi-établissements, ainsi que les listes des codes et des tarifs des Annexes 25 et 38, sont disponibles à la rubrique [Annexes mises à jour en continu \(Annexes, lettres d'entente et protocoles d'accord\)](#), sous l'onglet *Facturation* de la section réservée à votre profession, sur notre site, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels.

Ces changements entraînent la création des quatre nouveaux codes de facturation suivants qui entrent en vigueur rétroactivement au **22 mai 2020**.

FORFAIT	DESCRIPTION	TARIF (\$)
42216	Supplément de garde en disponibilité pour une garde locale , par jour, en semaine pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie colorectale .	190
42217	Supplément de garde en disponibilité pour une garde locale , par jour, le samedi, le dimanche ou un jour férié pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie colorectale .	380
42218	Supplément de garde en disponibilité pour une garde locale , par jour, en semaine pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie colorectale dans les territoires isolés ou éloignés de l'annexe 19 .	254
42219	Supplément de garde en disponibilité pour une garde locale , par jour, le samedi, le dimanche ou un jour férié pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie colorectale dans les territoires isolés ou éloignés de l'annexe 19 .	698

Nous sommes prêts à recevoir votre facturation

Vous avez 120 jours à compter de la date de la présente infolettre pour facturer vos services relatifs aux ajouts de la garde locale et multi-établissements.

Pour les dates de fin rétroactives, nous procéderons à une réévaluation des services payés. Vous n'avez aucune action à poser. Les refus paraîtront sur un état de compte subséquent.

c. c. Agences de facturation commerciales
Développeurs de logiciels – Médecine

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)